



LABO 17 DE
21 Rue Ramuntcho
17300 ROCHEFORT
05 46 99 90 80

Comment améliorer la qualité d'eau d'une baignade biologique ?

L'eau d'une baignade biologique est captive, elle est exposée continuellement à de nombreuses pollutions apportées par les baigneurs, l'environnement, et l'eau de remplissage elle-même. On n'y utilise pas de biocide (désinfectant, UV,...), donc sans entretien régulier, sa qualité diminue très rapidement et expose les baigneurs à des risques sanitaires. Consultez votre Agence Régionale de Santé pour de plus amples informations.

Éliminer les entrées d'eaux parasites et de souillures

- ⊗ Aucun ruissellement de terrasse (ou de sol) ni eau de gouttière ne doit pénétrer dans une baignade biologique. La périphérie du bassin doit être drainée. Les terrasses doivent être nettoyées régulièrement.
- ⓘ Les skimmers doivent être entretenus : pendant la période d'utilisation il faut vider chaque jour les paniers de leurs débris.
- ⊗ Les animaux domestiques ne doivent pas s'y baigner (les non domestiques non plus).
- ⓘ Une petite douche avant la baignade élimine la majorité des souillures apportées par les baigneurs.
- ⓘ Enlever les dépôts au fur et à mesure (aspiration, épuisette,...). Un filet anti-feuilles protège efficacement la baignade à l'automne. Brosser les parois et le fond pour éliminer le biofilm et les algues éventuelles, chaque jour si besoin.
- ⓘ Attention si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un forage : sans analyses régulières de leurs qualités d'eau, vous risquez d'apporter des substances indésirables dans votre baignade, telles que du fer, du calcaire, des germes potentiellement pathogènes, des matières organiques,...

Maintenir la qualité de l'eau

- ⓘ Au-delà de 25°C les micro-organismes se divisent très vite et l'évaporation rapide concentre les éventuels polluants. Évitez de chauffer l'eau de la baignade à plus de 27°C.
- ⓘ Surveillez le pH de l'eau : une valeur cible de 7,3 à 8,3 est optimale en général.

- ① Vérifiez régulièrement le fonctionnement de la pompe, des filtres et des équipements, notamment au redémarrage du printemps.
- ① Consultez les fiches « Comprendre l'analyse d'eau de piscine », vous y trouverez des indications pour corriger la qualité d'une eau non conforme et les valeurs guides des différents paramètres.

Quelques réflexes à avoir !

- ① Les baignades biologiques sont des écosystèmes, on peut donc y trouver des petits animaux (larves d'insectes, têtards,...) mais aussi des algues (phytoplancton, algues filamenteuses). Le verdissement de l'eau est un phénomène commun, naturel et transitoire (10-15 jours), il est dû à la présence d'algues microscopiques stimulés par les nitrates et les phosphates dans l'eau : vous pouvez utiliser des filtres spéciaux pour réduire leurs teneurs, mais le mieux reste d'utiliser une eau qui n'en contienne pas. En cas de prolifération d'algues filamenteuses, vous pouvez attendre la fin de leur cycle de développement (10-15 jours) puis les extraire du bassin (aspiration, brossage). N'utilisez pas d'algicide chimique ! Certains produits oxydants comme le peroxyde d'hydrogène peuvent être utilisés, ils ne laissent pas de résidus, mais veillez absolument à ce qu'ils ne contiennent pas de produits stabilisants à base de phosphore.
- ⊗ Une eau de baignade biologique doit être transparente. Une eau trouble, colorée ou d'aspect douteux signifie l'arrêt de l'utilisation. En cas de contamination ou de pollution accidentelle, vous pouvez changer une partie de l'eau (au moins un quart), ou utiliser un désinfectant sans résidu comme le peroxyde d'hydrogène (sans sels d'argent, ni acide ni phosphore). Nettoyez d'abord le bassin avant de le désinfecter ; brosser les parois, aspirer les sédiments, nettoyer les préfiltres et les skimmers. Attention, la vidange totale nécessite des précautions pour les baignades enterrées (consultez votre fabricant), et l'eau doit être évacuée au réseau pluvial (pas dans le réseau d'eau usée). Elle peut aussi servir à l'irrigation en général.

Et n'oubliez de vérifier la qualité de votre eau par une analyse, au moins une fois par an pendant la haute période d'utilisation.